



Sous embargo jusqu'au 5 avril 2005 à 9h00 TU

## Quelques Libertés et Droits Accordés aux Populations Marginalisées

*Amman, Jordanie, 5 avril 2005* – Les populations qui vivent en marge de la société au sein du monde arabe – que ce soit pour des raisons religieuses, culturelles ou ethniques – tendent à souffrir davantage de violations en matière de droits de l’homme, selon les auteurs du *Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe*.

Les auteurs du rapport indiquent que du fait des lois, politiques administratives et des pratiques sociales bien ancrées, les minorités qui souffrent des mêmes violations de droits de l’homme que les autres citoyens souffrent d’offenses et de violations de droits supplémentaires en raison de leur background.

« Ce type de double assujettissement affecte également un certain nombre d’autres groupes sociaux, notamment les *bidn* et les citoyens naturalisés dans les pays du Golfe. Les premiers, apatrides, n’ont nulle part où aller et sont considérés comme des étrangers, alors que les seconds sont traités comme des citoyens de deuxième catégorie; ils se voient refuser le droit de se présenter à des élections ou de vote ». « La répression dirigée contre ces groupes en particulier trahit une odieuse « mentalité à l’égard des minorités » aussi bien au sein de certaines parties de la société qu’au niveau des régimes répressifs », indiquent les auteurs du rapport.

Les auteurs citent un certain nombre d’exemples de cas où des minorités sont traitées comme des citoyens de deuxième catégorie :

- **Les persécutions dans le cadre de conflits armés** : Dans les régions marquées par des conflits prolongés, comme en Irak et au Soudan, les minorités sont persécutées.
- **Les non-citoyens** : Avec nulle part où aller, « les titulaires de carte » dans les zones frontalières en Arabie Saoudite, les Kurdes privés de citoyenneté en Syrie et les *akhdam* au Yémen, font également l’objet de persécution.
- **Les travailleurs étrangers** : Les travailleurs étrangers dans les Pays Arabes producteurs de pétrole, y compris les travailleurs arabes, souffrent de certaines formes de discrimination au regard des standards internationaux. Les cas les plus notoires découlent du « système de garant » et de l’abus dont font l’objet les employés de maison, notamment les femmes.
- **Conditions comparables à l’esclavage** : En Mauritanie, la situation des membres du groupe, connu par les *haratins* – esclaves affranchies – n’est pas meilleure que du temps où ils étaient esclaves. Au Soudan, les différentes tribus impliquées dans le conflit armé ont recours à des enlèvements de femmes et d’enfants qui vivent dans des conditions comparables à l’esclavage.
- **Les Femmes doublement exclues** : De manière générale, les femmes souffrent d’inégalité par rapport aux hommes et sont sujettes à discrimination, par la loi et en pratique. En dépit d’efforts louables destinés à promouvoir le statut de la femme, les succès restent limités. Les femmes continuent de souffrir d’une participation politique limitée et de droits limités en matière de statut personnel. Les lois

actuelles ne protègent pas la femme contre la violence domestique, et la violence contre les femmes dans le cadre de conflits armés, notamment au Soudan, en Somalie et en Irak est élevée.

\* \* \*

Pour de plus amples informations sur le RDHA, visiter : [www.undp.org/rbas/ahdr](http://www.undp.org/rbas/ahdr)

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser à :

Nadine Shamounki, PNUD, responsable des communications,

Tél. : +1 (212) 906-5171 ou Portable : +44-7709-415-462; courriel : [nadine.shamounki@undp.org](mailto:nadine.shamounki@undp.org)

Ou:

William Orme, PNUD, Chef, section des médias

Tél. : +1 (212) 906-5382 ou Portable : +1 (917) 607-1026; courriel : [william.orme@undp.org](mailto:william.orme@undp.org)

\* \* \*

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement.

Pour une description des activités du PNUD, veuillez visiter <http://www.undp.org/french/>

Si vous souhaitez recevoir d'autres bulletins d'information du PNUD sur les questions de développement et les projets entrepris dans le monde entier, veuillez vous abonner à :

[http://www.undp.org/french/newsroom-f/subscribe\\_french.html](http://www.undp.org/french/newsroom-f/subscribe_french.html)